TRANSPORTS

AÉRIENS

Départs : Pour Marseille à 7h15, 14h35, 19h30. Pour Nice à 10h40, 15h50, 18h50. Pour Paris-Orly à 9h45, 14h15, 18h25.

Arrivées : De Marseille à 10h10, 17h35, 22h15. De Nice à 13h, 18h10, 21h30. De Paris-Orly à 8h55, 18h40, 22h40.

MARITIMES

Arrivées : Mega Express IV de Toulon à 6h. Kalliste de Marseille à 8h. Mega Express I de Nice à 8h. Corsica Victoria de Livourne à 14h15. Mega Express I de Nice à 22h15.

Départs : Mega Express I pour Nice à 11h30. Corsica Victoria pour Livourne à 15h15. Kalliste pour Marseille à 18h30. Mega Express IV pour Toulon à 20h45. Moby Zaza pour Nice à 21h. Mega Express I pour Savone à 23h.

CHEMINS DE FER

Départ de Bastia

Pour Ajaccio à 9h, 15h40. Pour Calvi à 10h, 16h30. Pour Corte à 18h14.

Arrivée à Bastia

D'Ajaccio à 12h02, 18h45. De Calvi à 11h10, 17h43.

TAXIS

Taxis Bastiais : 04.95.32.70.70.
Taxis aéroport Poretta : 04.95.36.04.65.
(24 h/24 et 7 J/7)

AUTOCARS

- Autocars Scaniglia, Macinaggio ? tél. 06.11.53.68.64. (Erbalunga - Bastia)
Départs d'Erbalunga pour Bastia : 7h30, 8h30, 9h30, 11h30, 13h30, 14h30, 15h30, 17h30.
Départs de Bastia pour Erbalunga à 8h, 9h, 11h, 12h15, 14h, 15h, 16h30, 18h15.
- Autocars Santini, 76, zone artisanale Saint Florent, tél.04.95.37.02.98.
Saint Florent - Bastia : 6h45 - 9h30 - 14h, tous les jours sauf le dimanche.
Bastia - Saint Florent : 11h, 15h15 et 18h, tous les lundi, mardi, jeudi, vendredi.
Le mercredi et samedi départ de Bastia à 12h et 18h.
(Pas de départ à 6h45 et 15h15 pendant les vacances scolaires) .

Une enquête participative lancée sur la tortue de Floride

Le conservatoire d'espaces naturels et la direction des territoires et de la mer s'associent pour lancer une enquête sur la tortue de Floride, entre les communes de Furiani et de Penta-di-Casinca. À la fois pour en apprendre davantage sur son développement en Corse mais aussi pour sensibiliser l'opinion à la problématique des espèces invasives.

La torture de Floride a été introduite dans l'île il y a plusieurs décennies et n'est pas sans effets sur la tortue locale, dénommée cistude d'Europe. *"Elles étaient vendues au départ comme une espèce naine mesurant quelques centimètres sauf qu'elles atteignent à l'âge adulte jusqu'à 30 cm. Beaucoup d'entre elles ont fini par être relâchées dans la nature, leurs propriétaires n'ayant plus la place de les garder,* souligne Marie-Paule Savelli, chargée de mission en service civique au conservatoire d'espaces naturels de Corse. *La tortue de Floride apparaît plus compétitrice que la cistude, elle s'impose sur les sites d'ensoleillement indispensables à la croissance des deux espèces. Elle pond plus d'œufs avec un spectre alimentaire plus large et risque enfin de transmettre des agents pathogènes à la tortue locale."*

La tortue de Floride cause des dommages à la cistude, tortue locale sur laquelle elle prend le dessus. / DOC. CORSE-MATIN

Une fiche pour différencier les espèces

L'objectif de l'enquête lancée désormais est de recueillir un maximum d'informations notamment sur les endroits où elle peut être localisée, sur son comportement. Les particuliers sont invités à transmettre ces données avec par exemple un point GPS, la date et le lieu d'observation.

Plusieurs documents ont été mis en ligne sur le site du conservatoire d'espaces naturels* comme une fiche d'enquête, une autre pour aider à reconnaître les différentes espèces et des cartes de la zone étudiée. Un comité scientifique devrait se réunir à la fin du mois pour mettre en place le suivi de cette enquête participative. Et délivrer des messages de sensibilisation notamment sur l'interdiction de relâcher des tortues dans la nature.

SANDRA CARLOTTI

* cen-corse.org. Renseignements complémentaires par mail : contact@cen-corse.org ou téléphone : 04.95.32.71.63